

COUPE DE LA MARTINIQUE DE VOILE LEGERE

Au Marin les 11 et 12 mai 2024 Autorité organisatrice : Club Nautique du Marin Grade 5A

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon par l'envoie du pavillon L sur le bateau comité et information verbale aux coureurs par le comité de course..

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé au niveau de l'école de voile sur la plage du bourg du Marin ; ils seront également mis en ligne à l'adresse https://www.clubnautiquedumarin.com/coupedemartiniquedevoile
- 3.2 Le PC course est situé à à l'école de voile sur la plage du bourg du Marin (téléphone : 0596749248 / 0696263343 Email : cnmarin@orange.fr)

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au niveau de l'école de voile sur la plage du bourg du Marin
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	
11 et 12 mai 2024	Toutes les classes	

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :

Le samedi 11 mai 2024 : 14h30 Le dimanche 12 mai 2024 : 9h00

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Optimist	Pavillon de classe Optimist	
Laser	Pavillon de classe Laser	
Bic 293D	Pavillon de classe Bic 293 D	
Windfoil	Pavillon jaune	
Catamaran jeunes H15	Pavillon Hobie-Cat	
Fusion	Pavillon Fusion	

9. LES PARCOURS

Les parcours sont décrits en annexe

10. MARQUES

10.1 Elles sont décrites en annexe

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre [le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord] et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord].
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).





14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour les catamarans de sports la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 Pour les catamarans de sport, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Parcours côtier du samedi 11 mai 2024:

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1er	
Toutes les classes	2h30	3h00	

Parcours du dimanche 12 mai 2024

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1er	
Toutes les classes	45 mn	60 mn	

- Pour chaque catégorie, les bateaux ne finissant pas 30 mn après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5). Ce
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de *60 minutes* après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé **au niveau de** l'école de voile sur la plage du bourg du Marin
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé **au niveau de l'école de voile sur la plage du bourg du Marin.** Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

- 18.1 3 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
 - (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand 3à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
 - (c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place comme suit :

Emargement sortie : Un heure avant le premier signal d'attention de la journée et au plus tard au premier signal d'attention.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés : S/O (Sans objet)

23. ACCOMPAGNATEURS

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés : S/O

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux accompagnateurs.

26. PRIX

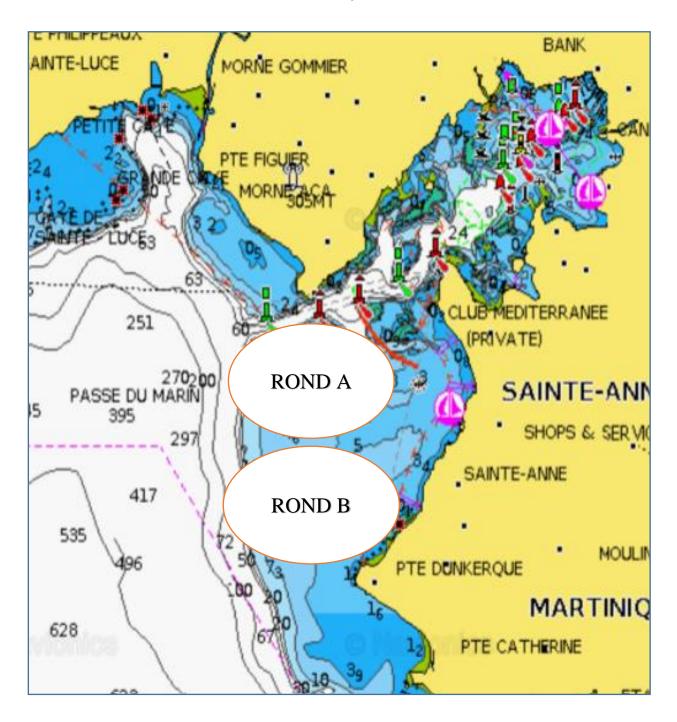
Des prix seront distribués : seront récompensés les trois premiers de chaque catégorie. A la discrétion du comité d'organisation, un prix sera décerné à la première féminine dans certaines catégories.

Arbitres désignés :

Comité de course		Jury			
Président	Adjoint	Président	Adjoint		
Rond A: Philippe DOMERQ	Natacha FITOUSSI	Jean-Michel CRIQUET	Alain LEOTURE		
Rond B: Claude VATRAN					
Président du comité technique : S/0					

ANNEXE ZONES DE COURSE

Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course Préciser les zones qui sont des obstacles



ANNEXE PARCOURS

Parcours côtier du samedi 11 mai 2024

Parcours:

Wind Foil et catamarans de sport:

Départ – Porte 1 - Club-Med à bâbord – MA2 à tribord - Anse Figuier à tribord - Pointe Catherine à tribord - Anse Figuier à tribord – MA2 à bâbord – Club Med à tribord – MA7 à bâbord – Arrivée.

Laser et Bic 293D

Départ – Porte 1 - Club-Med à bâbord – MA2 à tribord - Anse Figuier à tribord – MA2 à bâbord – Club Med à tribord – MA7 à bâbord – Club Med à tribord - MA7 à bâbord – Club Med à tribord - MA7 à bâbord – Arrivée.

Optimist et fusion :

Départ – Porte 1 - Marque Club-Med à bâbord – MA2 à tribord- Marque Anse Figuier à tribord – MA2 à bâbord – Club Med à tribord – MA7 à bâbord – Arrivée.

Description des marques:

Départ : Bouée gonflable de couleur (face à la plage du bourg du Marin)

Porte 1 : Matérialisée à ses extrémités par la marque latéral tribord rouge MA7 et la marque latérale bâbord verte MA6 (Milieu baie du Marin)

Club-Med : Bouée gonflable jaune située face au club méditerranée

MA2 : Marque latérale bâbord verte (entrée du chenal du Marin

Anse Figuier : Marque gonflable de couleur jaune

Marque pointe Catherine : Marque gonflable de couleur situé à proximité de la pointe

Catherine (Entre la pointe Dunkerque et les salines)

MA7 : Marque latérale tribord rouge (Milieu de la baie du marin)

Arrivée : Marque gonflable (Face à la plage du bourg du Marin)

L'envoie d'un pavillon jaune à une marque de parcours signifie que les concurrents doivent rejoindre la ligne d'arrivée directement sans contourner les marques de parcours suivantes.

Les bateaux qui naviguent dans le chenal de la baie du Marin sont considérés comme des obstacles. Les participants à la régate doivent se maintenir à l'écart de ces bateaux lorsqu'ils naviguent dans le chenal.

Les bateaux arborant un pavillon de plongée son considérés comme des obstacles et doivent être évités dans un rayons de 300 mètres autour d'eux.

Parcours côtier du dimanche 12 mai 2024

PARCOURS COTIER

Description des parcours

Wind Foil et catamarans de sport: Départ - Porte 1 - MA1 à tribord - Marque 4A à bâbord - Arrivée.

Laser et Bic 293D: Départ – Porte 1 - MA1 à tribord- Marque 3A à bâbord – Marque 4B à bâbord - Arrivée.

Optimist et fusion: Départ – Porte 1 - MA1 à tribord- Marque 4A – Marque 4B - Arrivée.

Description des marques:

Départ : Bouée gonflable de couleur (face à la plage du bourg du Marin)

Porte 1 : Matérialisée à ses extrémités par la marque latéral tribord rouge MA7 et la marque latérale bâbord verte MA6 (Milieu baie du Marin)

Club-Med : Bouée gonflable jaune située face au club méditerranée

MA1 : Marque latérale tribord rouge (entrée du chenal du Marin)

Marque 3A : Marque numéro 4 gonflable de couleur rouge du rond A (Marque sous le vent rond A)

Marque 4B: Marque numéro 4 gonflable de couleur orange du rond B (Marque sous le vent rond)

PARCOURS CONSTRUITS:

ROND A

Description du parcours

Wind Foil et catamarans de sport: Départ – 1 à bâbord – 2 à bâbord – 3A à bâbord – 1 à bâbord – 2 à bâbord – 3A à bâbord - Arrivée.

Description des marques :

Départ : Bouée gonflable (A bâbord du bateau comité)

Marque de parcours rond A : Bouées gonflables de couleur rouge

Arrivée : Bouée gonflable (A tribord du bateau comité) (A bâbord du bateau arrivée)

ROND B

Description des parcours

Laser et Bic 293D: Départ – 1 à bâbord – 2 à bâbord – 1 à bâbord – 3 à bâbord – 4B à bâbord – Arrivée.

Optimist et fusion: Départ – 1 à bâbord – 3 à bâbord – 4B à bâbord - Arrivée.

Description des marques :

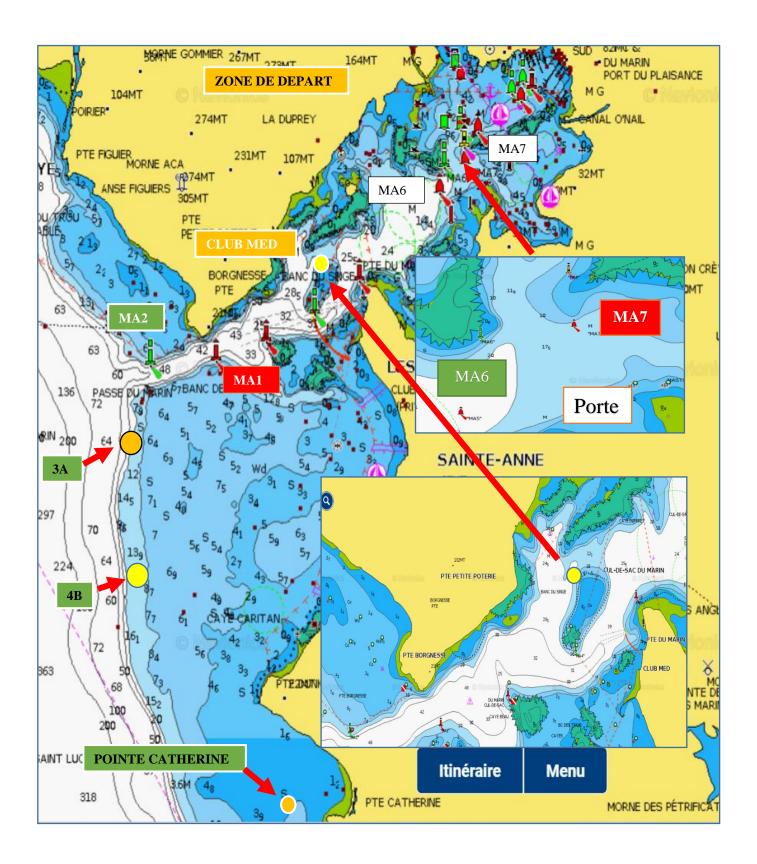
Départ : Bouée gonflable

Marques de parcours rond B : Bouées gonflables de couleur orange

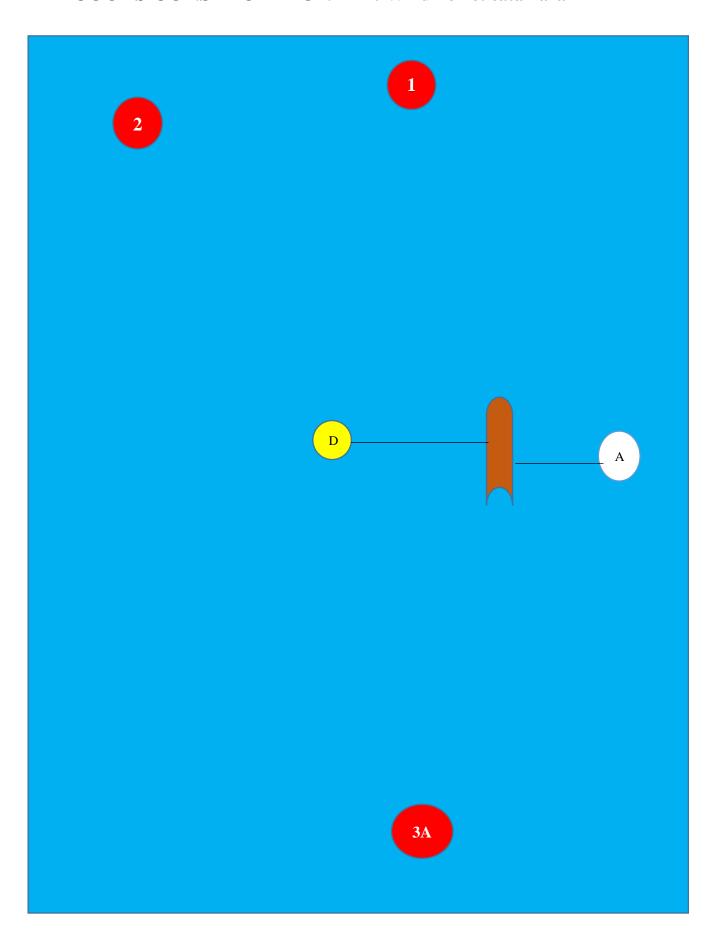
Arrivée : Bouée gonflable (A bâbord du bateau arrivé au vent du parcours)

PARCOURS COTIER (Position des marques

La position des marques est approximative est donnée à titre indicatif



PARCOURS CONSTRUIT ROND A: Wind Foil et catamaran



PARCOURS CONSTRUIT ROND B : Laser, Optimist Bic 293 et Fusion

